



Commune d'UHLWILLER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en fonction : 15

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de Conseiller(s) absents(s) : 4

SEANCE du 17 DECEMBRE 2024

Sous la Présidence de Monsieur KLEFFER Thomas, Maire, le Conseil municipal, *dûment
convoqué le 12 Décembre 2024*

s'est réuni le **Mardi 17 Décembre 2024** à 20 heures 00 dans la salle du Conseil.

Etaient présents :

MM. ADE Bernard - ADRIAN Thierry

Mmes/MM.-BUCHHOLTZ Jessica – DAULL Célia - DAULL Sébastien - JEROME Sébastien – KUHN
Sabrine - LIENARD Eric - NETH Jean-Claude - PAILLE Tatiana – SANTER Jean-Luc – SIMON
Thierry - WOLFF Catherine.

Absent(s) excusé(s) :

Mme BUCHHOLTZ Jessica donne pouvoir à KLEFFER Thomas

M. DAUL Marc donne pouvoir à SANTER Jean-Luc

Mme PAILLE Tatiana donne pouvoir à ADRIAN Thierry

Absent(s) non excusé(s) : /

ORDRE DU JOUR :

2024-65 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

2024-66 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 05 NOVEMBRE 2024

2024-67 : AVANCEMENT PROJET CŒUR DE VILLAGE

2024-68 : REMPLACEMENT CHAUFFAGE MAIRIE

2024-69 : TERRAINS COMMUNAUX

2024-70 : COMMUNICATIONS ET DIVERS

2024-65 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire informe :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses
séances.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, Monsieur le Maire
propose la candidature de :

- M. SANTER Jean-Luc comme secrétaire de séance.

PROPOSITION DE DECISION

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

DESIGNE M. SANTER Jean-Luc comme secrétaire de séance.

2024-66 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 05 NOVEMBRE 2024

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le Procès-verbal de la séance du 05
Novembre 2024.

Le Conseil Municipal

- CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du rapport des séances
en question ;

- CONSIDERANT qu'aucune remarque n'est émise à l'encontre de ces rapports,
- APRES délibération

Décide à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 Novembre 2024.

2024-67 : AVANCEMENT PROJET CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réunion qui a eu lieu le 18 Novembre 2024 avec le CAUE en présence de Mme PEZZOLI, Directrice du CAUE, M. Etienne WOLF, Président du CAUE, M. Thierry ADRIAN, Adjoint au Maire de la Commune d'Uhlwiller.

L'argumentaire du CAUE quant au travail fourni est le suivant :

- Le projet n'a pas été assez travaillé et mal aiguillé ;
- L'architecte du CAUE est allé trop loin dans les esquisses et aurait dû refuser de poursuivre le projet suite au choix de la déconstruction ;
- La consultation de la maîtrise d'œuvre doit être retiré et le projet doit être amender afin de sauvegarder les bâtiments ;
- Il n'est pas nécessaire de déconstruire, ni même de faire des fondations ou d'enlever les poutres métalliques ainsi que l'ajout de bâtiment ;
- Les études de sol et diagnostics structures ne sont pas bons. Les entreprises retenues n'étaient pas compétentes sur le dossier ;
- Nous avons la possibilité de faire le projet en plusieurs phases si les ressources financières ne suffisent pas ;
- Nous avons la possibilité de dire que le projet n'est pas faisable ;

Le CAUE a transmis un courrier en date du 6 décembre 2024 afin de nous informer de leur retrait pour l'accompagnement du dossier. La convention est par conséquent dénoncée.

La Commune a également été destinataire de courriers de 2 architectes nous demandant de revoir le projet en sauvegardant les bâtiments et l'ASMA (Association de Sauvegarde des Maisons Alsaciennes) a fait paraître un article dans sa revue d'octobre-novembre « Un grand corps de ferme menacé à Uhlwiller ! ». L'ASMA a également sollicité l'avis des Architectes des Bâtiments de France. Notre commune n'est pas classée au niveau des Architectes des Bâtiments de France cependant leur avis peut avoir un impact sur les subventions pouvant nous être allouées.

A ce jour la Commune a décidé de poursuivre le projet malgré tout en faisant intervenir BRENNER Tradition afin de réaliser l'inventaire sur le site pour réaliser un devis de déconstruction/reconstruction. D'après l'entreprise, une déconstruction est inévitable.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une visite à eu lieu du projet de GRIES le 02 Décembre 2024, le projet n'est pas comparable à celui de la commune.

Monsieur le Maire présente les 3 bureaux d'architectes qui ont été retenus en date du 28 Novembre 2024 :

- N01 Architecture / Strasbourg
- DOSSMANN Architecte / Wingersheim
- MW Architectes / Strasbourg

Pour la suite du projet, nous devons faire appel à un architecte afin de nous aider dans la préparation du second jury.

Monsieur le Maire propose de travailler avec un architecte et de valider l'architecte qui pourra et aura le temps de nous aider au vu de délai serré.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de travailler avec un architecte et autorise Monsieur le Maire à signer les devis en conséquence.



Commune d'UHLWILLER

2024-68 : REMPLACEMENT CHAUFFAGE MAIRIE

Suite à la réunion du 21 mai 2024, où l'assemblée avait déjà discuté du projet, Monsieur le Maire présente 2 devis pour le remplacement du chauffage/climatisation de la mairie.

Avant la présentation des devis Monsieur le Maire résume la problématique du chauffage en place, en effet celui-ci n'est pas adapté. Le chauffage au sol ne permet pas de chauffer le rez-de-chaussée de la mairie et le chauffage par aérothermie ne dispose que d'une programmation journalière et fonctionne aléatoirement.

Présentation des devis :

Comparatif devis chauffage

Position	Désignation	Référence	Quantité	Dollinger			Greiner		
				Prix unitaire HT	Prix total HT	Observation	Prix unitaire HT	Prix total HT	Observation
1	UNITE INTERIEURE DAIKIN TYPE Console haute performance (salle du conseil)	FVXM35A	1	1 342,08 €	1 342,08 €		1 362,00 €	1 362,00 €	
2	UNITE INTERIEURE DAIKIN TYPE PERFERA (RDC)	FTXM35R	1	522,08 €	522,08 €		550,50 €	550,50 €	
3	GROUPE EXTERIEUR DAIKIN MULTISPLIT -MXM-A9	3MXM68A9	1	3 001,67 €	3 001,67 €	Pour 3 groupes intérieurs	2 385,00 €	2 385,00 €	Pour 2 groupes intérieurs (non conforme au cahier de charge)
4	Support antivibratoire pour groupe extérieur		1	127,00 €	127,00 €		45,00 €	45,00 €	
5	Dépose groupe intérieur LG + neutralisation fluide		1	240,00 €	240,00 €		188,84 €	188,84 €	
6	Ensemble l'iason fluide		2	271,00 €	542,00 €				
7	Evacuation des condensats en gravitaire		2	80,00 €	160,00 €		599,54 €	599,54 €	
8	Raccordement électrique + Disjoncteur		1	281,00 €	281,00 €				
9	Forfat Azote, tirage au vide, gaz		1	165,00 €	165,00 €		322,50 €	322,50 €	Avec mise en route
10	Ensemble de petites fournitures		1	121,70 €	121,70 €			- €	Non mentionné
11	Elimination des déchets		1	45,64 €	45,64 €			- €	Non mentionné
12	Main d'œuvre + mise route et réglages		1	1 300,00 €	1 300,00 €		2 154,50 €	2 154,50 €	Sans mise en route
Total HT					7 848,17 €			7 607,88 €	
TVA 20%					1 569,63 €			1 521,58 €	
Total TTC					9 417,80 €			9 129,46 €	
Différence					288,35 €				
Contrat de maintenance				Intervention sur appel			209,30€ par an		
Délai d'intervention				Journée (service éprouvé)			Journée (élément fourni par téléphone)		
Intervention				Semaine et astreinte téléphonique le Week-end Service déjà utilisé au niveau de la commune			Semaine et astreinte téléphonique le Week-end Service actif de octobre à avril (élément fourni par téléphone)		

Mme Sabrina KUHN et Monsieur Sébastien (employés par l'entreprise DOLLINGER) ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à 9 voix pour de valider le devis de l'entreprise DOLLINGER d'un montant de 9 417.80 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à passer commande.

2024-69 : TERRAIN COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur SCHMITT Serge – Rue Principale Uhlwiller prévoit de vendre une parcelle de prairie de 501 m² située en section 68 – parcelle 37.

Cette parcelle est voisine de la 205 qui est déjà propriété de la commune.

Le futur PLUi prévoit de matérialiser une zone à l'entrée du village dans le but de réaliser une rue avec parking permettant d'aller à l'arrière du terrain de foot en vue de la réalisation d'une future salle communale. Monsieur le Maire propose donc d'acquérir cette parcelle de suite et de la mettre en location.

Le prix de l'are de prairie se situe aux alentours des 60 euros.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'acquérir cette parcelle et de charger Monsieur le Maire de se rapprocher de la famille pour discuter d'un prix de vente.

2024-70 : COMMUNICATIONS/DIVERS

Informations :

- Tour de table des commissions :
 - Urbanisme :
 - PLUI
 - Envoi d'un courrier réponse qui fait suite à l'arbitrage de la CAH nous notifiant que nous ne pourrions pas bénéficier d'une zone d'extension dans le futur PLUI de la CAH ;
 - Route forestière : dégradation réalisée par Lithium de France sur 2 tronçons (382m et 352m). La remise en état est prévue pour 2025 ;
 - Remplacement abris bus – rue Principale Uhlwiller :
 - Nous avons la possibilité de rénover l'abri bus en interne (devis bois à 1200€ sans main d'œuvre). LE Conseil Municipal propose à Monsieur le Maire de prendre attache avec la CAH pour la prise en charge de cette restauration ;
 - Eglise Niederaltdorf :
 - Démontage de l'échafaudage réalisé le 16/12/2024 ;
 - Pose du coq initialement prévue le jeudi 19/12 mais il manque une pièce. La replanification est prévue pour début 2025 ;
 - Lotissement :
 - La pose des lampadaires provisoires est réalisée ;
 - Monsieur le Maire propose de poser des plaques de rues sur les lampadaires pour éviter les poteaux ;
 - La signature des 2 ventes de terrains est reportée à janvier 2025 (lot A et 18).
Se rajoutera une 3^{ème} vente (lot 17).
 - Association :
 - Fête des aînés prévue le 04 mai 2025 ;
 - Remise des trophées associatifs prévue le 20 septembre 2025.



Commune d'UHLWILLER

- Cadre de vie :
 - Réunion « Démarche bien vieillir canton de Haguenau » point développé par Bernard ADE et Catherine WOLF. Voir pour la création d'une association des aînés ;
 - Réunion le 21 novembre 2024 avec l'entreprise Celka pour prévoir un programme de remplacement des plantes/ haies en fin de vie dans les différents espaces verts : Attente devis. Ce travail est réalisable par l'ouvrir communal ;
 - Journée citoyenne prévue le 14 juin 2025.
- Ecole – Périscolaire
 - La réunion du Copil de l'ALEF a eu lieu le 16 Décembre 2024.
- DP -PC :
 - Dépôt :
 - PC06749724R0015 : M. STEINER Mathieu : Construction d'une maison individuelle – Rue des Vignes Uhlwiller (lotissement) déposé le 14/11/2024 ;
 - PC06749724R0016 : SCI DU MOULIN – 4 rue du Moulin : déposé le 03/12/2024 ;
 - PC06749724R0017 : M. MUHL Emmanuel – 2 rue Principale – Niederaltdorf : construction d'un garage et d'une terrasse déposé le 10/12/2024 ;
 - PC06749724R0018 : M. GREMMEL Alain – 1 rue Principale : extension de la maison en ossature bois déposé le 16/12/2024.
 - DP06749724R0026 : Mme ROTHAN Véronique – 92B rue de la Croix Blanche : réalisation d'une clôture déposée le 26/11/2024.
 - Décisions :
 - DP069749724R0023 : KRENCKER Pascal – 17B rue des Prés : création d'une piscine en bois hors sol accordée le 05/12/2024 ;
 - DP06749724R0024 : BALTZER Thibault – lotissement : mise en place d'une clôture accordée le 07/12/2024.
- Informations diverses :
 - Monsieur le Maire expose les formations IPAG.
 - Achat tondeuse : Un devis complémentaire chez Ruffenach à Mommenheim a été réalisé :
 - KRAUTH : Tondeuse Honda : 2195,10€ TTC
 - Ruffenach : Tondeuse Kubota : 1880€ TTC

Malgré un prix plus élevé de 315,10 euros, la tondeuse Honda est qualitativement un niveau au-dessus et comporte une transmission hydrostatique (vitesse variable) contre une transmission à cadran (2 vitesses : 1 lente et 1 rapide) de la Kubota.

Pour information, les 2 machines comportent la même motorisation Honda. Après discussion avec Arnaud GUILLAUME, ouvrier communal, il a été décidé d'acheter la tondeuse Honda chez KRAUTH.

- Site internet obsolète :
 - Une remise à niveau du site internet est nécessaire. Celui-ci à 8 ans. Nous avons réalisé un devis chez WEN 67 pour un montant de 1 450 € HT
- Point sur l'avancée des projets :
 - Voir fichier Excel
- Tour de table des réunions :
 - 19 décembre 2024 : Fête de Noël de l'ALEF à 18h00 ;
 - 19 décembre 2024 : Conseil Communautaire à 19h00 à Uhlwiller ;
 - 21 décembre 2024 : Noces d'Or des époux Franc (rue Belle-Vue) ;
 - 05 janvier 2025 : Conseil communautaire consacré au PLUi à Haguenau
 - 08 janvier 2025 : Conférence des Maires à 19h00 au Caire à Haguenau
 - 20 janvier 2025 : Réunion Commission consultative des services publics locaux à 16h00 au Caire Haguenau ;
 - 29 janvier 2025 : Réunion commission finances de la CAH au Caire à Haguenau.
- Prochaines réunions CM en 2025 :
 - 14 janvier 2025
 - 11 février 2025
 - 18 Mars 2025 (valider le choix du jury pour le projet cœur de village) : semaine paire
 - 08 avril 2025
 - 20 Mai 2025
 - 17 Juin 2025
 - 27 juin 2025 : barbecue du CM
 - 09 Septembre 2025
 - 07 Octobre 2025
 - 04 Novembre 2025
 - 16 Décembre 2025

Fait à Uhlwiller,
Le 17 Décembre 2024
Le Maire
Thomas KLEFFER

